

## Compte rendu de la réunion du 19 février 2019

### Thème du jour

- Préparation des ateliers participatifs « Grand Débat »

**Participants** : 6 personnes présentes (Jean-Claude, Isabelle, Francine, Daniel Muriel, Thierry)

### Organisation Ateliers participatifs

La réunion a permis de converger sur les principes suivants :

#### Objectifs

- **Co-construire** des propositions/solutions
- **Favoriser la contribution de chacun**
- **Travail en petits groupes** (6 à 10 personnes) sur un sujet précis avec l'objectif d'élaborer collectivement des propositions concrètes qui peuvent être mises en œuvre à notre niveau (commune/métropole/département)

#### Méthodes

- « **Petits papiers** » pour faire le choix des sujets qui seront traités par chaque table
- **Tour de table** : au moins un tour de table pour ouvrir l'atelier (présentation de chacun, intérêt à être là), et un tour de table pour conclure.
- **Gestion de la parole** par un animateur : lever la main pour demander la parole, bâton de parole, temps limité 2 minutes max
- **Affichage permanent** des idées/ propositions/remarques sous forme synthétique (paperboard)
- **Synthèse en grand groupe** avec présentation des propositions de chaque groupe et possibilité de compléter

## Moyens

- Tables + Chaises
- Petits papiers + Marqueurs + patafix
- Feuille paperboard + Scotch
- **Un animateur + un volontaire** pour aider à l'affichage
- Un PC + Wifi
- Sono + micro HF
- Rafratchissements (on garde l'idée du buffet partagé pour les fois suivantes)

## Timing

- Lancement de la réunion + choix des sujets par la méthode des petits papiers : **20 min**
- Travail en petits groupes : **1h**
- Echanges entre groupes : **30 min**
- Conclusion et perspectives : **15 min**

## Courrier Voltalia

Après discussion, il est convenu de répondre au courrier de Voltalia et Ecomed qui accusent notre association de chercher à ternir l'image de leurs entreprises. Nous nous excuserons de certaines imprécisions ou formulations effectivement inappropriées, tout en expliquant en quoi nous sommes légitimement choqués par certains faits. Une relecture a permis de finaliser ce courrier.

## Modification n°1 du PLU : projet de recours gracieux

Lors de l'enquête publique sur la modification n°1 du PLU, les remarques de l'association concernant les évolutions de la ZAC n'ont pas reçu de réponse satisfaisante. Tous les éléments en notre possession montrent que ces modifications ne sont pas des rectifications pour mise en conformité avec le PAZ (Plan d'Aménagement de Zone), mais bien des évolutions du PAZ, dont certaines ont pour but de créer des surfaces constructibles supplémentaires.

## Planification des animations

A la demande du service communication de la mairie il nous faut fournir les dates de nos animations. Faute de réponse de la mairie sur les dates que nous avons proposées, les dates suivantes sont retenues :

- **Jardinons Mallemort** : samedi 27 avril
- **Mallemort à bicyclette** : dimanche 2 juin

Rappel : la **foire de printemps** est prévue le dimanche 12 mai

## **Subvention FDVA**

Il est convenu de renouveler cette année la demande de subvention au Fond de Développement de la Vie Associative. La demande est à faire avant le 24 mars (action Thierry).

Pour la projection/débat prévue en mai ou juin Thierry propose le film « Qu'est ce qu'on attend » sur la transition écologique. Voir [bande annonce](#) et [présentation par la réalisatrice](#). En attente de retour de chacun, ou d'autres propositions...

Mallemort, le 22 février 2019

Thierry